

SESSION DÉPARTEMENTALE du Vendredi 15 novembre 2019

Monsieur Christian DERRIEN
Conseiller Départemental du canton de Gourin

Discours de politique générale

Monsieur le Président, chers collègues,

Il y a un an démarrait le mouvement des Gilets jaunes. Révolte des classes populaires, souvent précarisées et isolées dans un contexte professionnel qui pressurise quotidiennement les individus dans leur travail.

L'aventure politique qui annonçait « la fin de l'ancien monde », c'est-à-dire la fin du clivage gauche/droite s'est retrouvée sévèrement mise à mal.

Finies, du moins provisoirement, les petites phrases condescendantes, voire méprisantes : « il suffit de traverser la rue pour trouver du travail », « les illettrés des usines agroalimentaires », « la meilleure façon de se payer un costard c'est de travailler », ou encore cette distinction entre « les gens qui réussissent et les gens qui ne sont rien », etc.

Mais surtout, le mouvement des Gilets jaunes a contraint le gouvernement à lâcher, pour reprendre une expression devenue célèbre, « un pognon de dingue » : 10 milliards d'€ ... qui ont eu pour effet, au final, de stimuler l'économie pour reprendre les termes de l'INSEE.

Cependant derrière ce tableau de l'économie générale, la semaine passée, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, le même institut INSEE a publié les chiffres de la pauvreté en France. Elle a augmenté en 2018 à 14,7% de la population, pour un total de 9,3 millions de personnes, contre 14,3% l'année précédente.

De la même manière, alors que la croissance s'est améliorée, l'indice de Gini (du nom du statisticien italien qui l'a développé), cet indicateur qui mesure l'inégalité des revenus, s'est dégradé depuis 2017 (alors que la situation s'était améliorée de 2012 à 2017), principalement à cause des mesures fiscales prises en faveur des catégories les plus aisées.

Il n'empêche, ce qui peut apparaître intéressant au final dans cette affaire, c'est que ces indications peuvent nous apporter un peu d'éclairage et d'inspiration lors de la réflexion sur nos orientations budgétaires départementales et par conséquent, en amont, sur nos orientations politiques.

Dérive austéritaire et autoritaire

En effet nos divergences « gauche-droite », pour rappeler les anciens repères qui finalement peuvent nous être encore utiles, ont souvent porté sur l'interprétation de la notion de « maîtrise budgétaire ». Poussée dans ses extrêmes nous estimons qu'elle peut conduire à des dysfonctionnements allant de la faillite débridée dans un cas, à l'austérité récessive dans l'autre.

Notre groupe de gauche « Morbihan dynamique et solidaire », alertons depuis plusieurs années sur la dérive de la gestion austéritaire départementale qui conduit à des tensions sociales et professionnelles difficiles et inutiles. Elles sont survenues à la suite de décisions unilatérales : réorganisations brutales de nombreux services, baisse drastique des subventions, fléchage autoritaire d'aides contre le souhait des Morbihannais : l'exemple notamment de Notre Dame de Paris (le fameux don de un million d'€, là aussi un « pognon de dingue »). Ou encore celui de l'Université Bretagne Sud, suppression de l'aide à l'université publique tout en maintenant celle de l'université privée. Ceci dans un moment où le monde universitaire est sous tension, de part la pression démographique et la précarité croissante de la condition étudiante.

Ces politiques détruisent les solidarités sociales et territoriales

Aujourd'hui, il n'est pas inutile de relever que ce sont les économistes de la recherche empirique sur l'explosion des inégalités qui sont les références, avec notamment le nouveau prix Nobel attribué à l'économiste française Ester Duflo, au détriment des très critiqués néolibéraux « austéritaires ». Ces derniers ont en effet, depuis la crise de 2008, incité à tailler dans les services publics engendrant à la fois ralentissement économique et développement des inégalités et de la pauvreté.

Et pourtant, dans notre Département, votre majorité poursuit et assume cette seconde voie, habillée du discours sur la bonne gestion et la bonne maîtrise des dépenses.

Le Département en arrive même à baisser les prélèvements des propriétaires (taxe foncière, dotation sur les transactions immobilières, etc) au détriment des nombreuses classes populaires qui n'en paient pas. Tout comme de nombreuses mesures gouvernementales qui suivent les mêmes logiques, délaissant les populations les plus précaires et fragiles.

Orientations politiques

Les orientations budgétaires sont pilotées par des orientations politiques. Et c'est là que nous avons des divergences d'approche, à la fois sur l'aménagement du territoire et sur celui des solidarités.

A trop vouloir jouer le Département « meilleur gestionnaire », on finit par créer des dysfonctionnements professionnels entraînant des tensions sociales. L'année a été émaillée de nombreux mouvements sociaux au sein de nos services ou d'autres rattachés au Département (Centres médico-sociaux, Agences techniques et Centres d'exploitation routière départementaux, Service départemental d'incendie et de secours, etc.). Certes, nous savons tous que nous traversons des périodes de transitions liées notamment aux réformes territoriales et aux mutations technologiques et que des adaptations sont nécessaires. Mais il est anormal que ces transitions soient conduites avec une telle absence de concertation et qu'elle en ait entraîné du mal-être social et professionnel.

Le détricotage des territoires et des solidarités

Votre majorité aujourd'hui détricote les territoires et les solidarités.

Tout au long de l'histoire politique de la France, les camps gauche-droite se sont retrouvés après des cataclysmes comme ceux des grandes guerres, pour reconstruire le pays mais aussi pour créer des dispositifs de solidarité vitaux au service de la population.

Rappelons-nous ce grand moment du Conseil National de la Résistance, certes une parenthèse politique exceptionnelle provoquée par le contexte de guerre. Mais un consensus exceptionnel a vu le jour pour précisément mettre en place très concrètement, dès la Libération, des dispositifs de solidarité comme le service public de santé et la Sécurité sociale.

Et ceci, malgré un contexte économique et financier désastreux. Aujourd'hui il nous est répondu que les caisses sont vides. Alors imaginez à l'époque !

Non, la solidarité relève d'un rapport moral aux autres, d'une orientation humaniste et politique au sens noble du terme que nous proposons de réactiver par nos politiques départementales.

Décentralisation, différenciation, déconcentration

Nos territoires doivent avoir des leviers d'action clairs pour mettre en œuvre leurs politiques de solidarité et de développement. Nous aurions pu espérer que la promesse d'un nouvel esprit girondin verrait le jour, à la suite du discours du Président de la République lors de sa venue à Quimper en juin 2018.

Un projet de loi sur une « nouvelle pratique de la décentralisation » nous a été annoncé pour le second semestre 2020. La loi 3D : décentralisation, différenciation, déconcentration qui prévoit d'accorder notamment aux collectivités la dévolution des normes réglementaires et la possibilité d'exercer différemment les politiques publiques, selon les besoins et les situations locales, grâce au fameux « droit à la différenciation ».

Mais dès la première présentation de ce projet, la Ministre Jacqueline Gourault explique : « La différenciation doit être encadrée pour respecter notre principe d'égalité entre les territoires et entre les citoyens » ... Surprise.

Si on comprend bien la Ministre, il s'agit sans doute d'un nouveau concept : l'« autonomie encadrée », un oxymore relevant sans doute du fameux « en même temps » qui tente de guider l'action gouvernementale du moment...

D'ailleurs lors du dernier Congrès de Bourges, nos représentants réunis au sein de l'Association des Départements de France ne s'y sont pas trompés par l'adoption d'une motion réclamant « un nouvel acte de décentralisation, concret et accompagné des moyens nécessaires pour assumer les compétences et les politiques publiques au service des territoires. »

Ils ont demandé, très justement, de revoir la lettre et l'esprit du pacte de Cahors car l'Etat ne doit plus inciter les Départements, d'un côté, à dépenser toujours davantage

pour les politiques sociales et, de l'autre, à les sanctionner pour cause de dépassement du 1,2% des dépenses de fonctionnement.

Il est vital et urgent de remettre en cause ce processus de recentralisation qui est mortifère pour les territoires.

Le Morbihan, comme de nombreux départements, est sous tutelle parisienne depuis plusieurs décennies, politiquement, institutionnellement et symboliquement ...

Réinvestissons les territoires

De ce point de vue de l'organisation territoriale, les Départements à leur niveau peuvent jouer un rôle important. Faut-il encore qu'il y ait une volonté politique. Soyons ambitieux et réinvestissons les territoires !

Aujourd'hui la disparition des services publics accompagne la lente agonie de nombreux territoires. A plusieurs occasions nous avons dénoncé les orientations du Département qui y contribuait par les nombreuses réorganisations de ses services. Le prétexte de la « bonne gestion » par la réorganisation a conduit plusieurs fois à une pure et simple disparition des services départementaux dans les zones rurales.

Aussi dans une direction totalement opposée, dans celle d'un engagement dans la revitalisation des territoires, nous suggérons de nous inspirer de la démarche volontariste adoptée récemment par un de nos Départements bretons : la Loire-Atlantique.

Le 44 s'est en effet engagé dans la création de 6 délégations départementales présentes de manière équilibrée sur plusieurs cantons sous forme de « maisons départementales » avec pour objectif une revitalisation des territoires grâce à :

1. un service public de proximité pour les habitants et les collectivités
2. une efficacité accrue avec la transversalité entre services
3. un accompagnement au plus près des territoires des dispositifs de solidarité, d'aménagement et du développement local en matière de logement, animation culturelle, sportive ou éducative

Plusieurs autres Départements ont également fait ce choix de mailler leurs territoires avec cet esprit d'un service public départemental de proximité.

Nous ne partageons pas vos orientations

En ce qui concerne le Morbihan, nous nous sommes habitués au traditionnel exercice d'autosatisfaction que l'on retrouve tous les ans dans l'éditorial du rapport des orientations budgétaires.

Cependant, nous le disons depuis de nombreuses sessions, nous ne partageons ni vos orientations politiques ni vos choix budgétaires. Comme l'an passé, nous dénonçons la prudence excessive de vos projets.

Par ailleurs, à la lecture de ce rapport nous avons souhaité avoir des précisions que vous nous avez refusées à propos notamment de la trajectoire liée au plafonnement des dépenses imposées par l'Etat avec le Pacte de Cahors en 2017. A notre connaissance de nombreuses grandes collectivités transmettent ces informations auprès de leurs élus et de leurs administrés. Pas le Morbihan. Il y a une absence des données à ce propos dans les rapports. Pourquoi ?

Ceci nous permettrait d'avoir une visibilité sur les éléments factuels qui démontrent clairement que nous avons des marges de manœuvre financières importantes.

En effet, dans la gestion du Département, il est possible de faire autrement en maintenant les taux d'imposition tout en maintenant une faible dette.

Pourquoi d'ailleurs, ces baisses d'impôts qui recherchent davantage l'effet médiatique qu'une efficacité réelle ?

Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties aura baissé de 1,05 point en quatre ans : de 16,50% en 2014 à 15,45% en 2019.

Une autosatisfaction médiatisée, avec en réalité un impact très limité pour les personnes. Nous ne soutenons pas ces choix budgétaires de réduction des taux d'imposition car ils créent une diminution d'autant, plus de 7 M€, dans le soutien par exemple à nos politiques de solidarité.

En effet, sur cette compétence principale du Département, celle des solidarités, d'après les chiffres de la Direction générale des collectivités locales, le budget dédié est inférieur de 14% par habitant au Finistère, et de 11% à la moyenne des Départements bretons.

Pourtant depuis 2015, les recettes liées aux droits de mutation, sont en augmentation et ont poursuivi leur croissance à 12 % de progression annuelle. Elles continuent à être très largement sous-estimées : plus de 110M€ de sous-estimation sur les 4 dernières années.

D'ailleurs ce sujet des Droits de mutation à titre onéreux (DMTO) est assez épique et nous donne droit tous les ans à des approximations, voire des stratégies budgétaires permettant de stocker indécement de la réserve financière.

Rappelons-le, entre 2014 et 2017, ce sont 32 millions d'euros en moins d'investis pour soutenir le développement de nos territoires et leur économie.

D'autre part vous signalez dans le document des orientations budgétaires d'aujourd'hui que le dynamisme de ces DMTO est tel qu'on note au 30 septembre une « progression de 15 % par rapport à l'an dernier », soit un produit 2019 aux alentours de 130 M€, pour un prévisionnel inscrit de 95 M€. Nous avons d'ailleurs contesté votre excessive frilosité en vous proposant d'inscrire un minimum de 103 M€.

Du coup l'écart cette année est un excès de 35 M€ !

Soit l'équivalent de deux nouveaux collèges, dont un que nous verrions bien implanté à Guidel, ville de plus de 10 000 h toujours sans collège public.

Sous-évaluer de telles ressources, par une prudence excessive et sans doute tactique, vous permet de justifier une politique d'austérité départementale.

Les Morbihannais en paient le prix fort et la liste est longue :

- La fermeture pure et simple de 11 centres d'exploitation routière sur les 27 que comptait le Morbihan.
- La suppression de l'Agence technique départementale du NO, zone rurale du centre-Bretagne déjà en grande difficulté.
- La suppression de 10 postes d'agents de maintenance sur 42 dans les collèges, soit 25 % des effectifs. Avec des conséquences sur l'entretien général des établissements et sur les délais d'intervention.
- L'arrêt des aides du Département aux pratiques culturelles et sportives que nous financions auprès des réseaux d'écoles rurales depuis plus de 20 ans. Elles permettaient aux enfants de près de 80 écoles rurales des territoires défavorisés d'accéder à des activités de grande qualité.
- La fermeture du collège Montaigne à Vannes, dans un quartier priorité en difficulté.
- Les baisses drastiques à de nombreuses associations culturelles ou structures importantes (Festival livre du Pays du Roi Morvan, Salon du Livre de Jeunesse à Lorient, l'Echonova, l'Association des Maires du Morbihan, etc, etc.)
- L'arrêt incompréhensible et inacceptable d'une grande partie de la subvention accordée à l'Université Bretagne Sud.

Une liste non exhaustive qui touche de nombreux domaines de la vie quotidienne des Morbihannais.

Parallèlement nous demandons au Département de s'engager de manière plus volontariste dans l'urgence des transitions écologiques. L'accompagnement notamment des agriculteurs dans les mutations nécessaires doit être repensée au sein de notre institution. Il est anormal que nous ne travaillions pas à des dispositifs sous prétexte de réforme territoriale et de transfert de compétence. De nombreux Départements en ont mis en place en complément de ceux de la Région, l'urgence ne nous permet pas de rester tergiverser.

Hier, Vannes a accueilli le colloque « Osons le bio » organisé par le réseau des GAB de Bretagne. qui vise à mobiliser les collectivités aux réponses que peut apporter l'agriculture biologique à nos enjeux locaux : préservation de la qualité de l'eau, atténuation et adaptation au changement climatique, préservation de l'économie locale, santé des habitants, etc.

Un peu partout se développent des démarches innovantes notamment par des plans bios territoriaux et l'inscription de l'agriculture biologique dans les outils de planification : Plan Climat Air-Énergie Territorial, Contrat de Transition Écologique, Contrat de Territoire des Bassins versants, Contrat Locaux de Santé...

Bref, précisément dans de nombreux domaines relevant de nos compétences.

Tous ces sujets doivent être pris à bras le corps en réinvestissant nos ressources financières. Car les marges de manœuvre du Département sont là et doivent nous permettre de mener, à taux d'endettement constant, des projets ambitieux en adéquation avec l'attente et les besoins des Morbihannaises et Morbihannais.

Nous réclamons une réorientation des politiques départementales.

Aujourd'hui, les collègues de notre groupe interviendront sur plusieurs thématiques présentées dans le rapport des orientations budgétaires.

Mais plus généralement nous concrétiserons nos propositions prochainement dans un contre-budget, notamment sur les thématiques de l'investissement dans la transition écologique, du renforcement des solidarités sociales et territoriales, de l'innovation par des alternatives de développement local et d'une réelle politique de la jeunesse.

Car le Morbihan mérite un réel programme innovant et solidaire.

Je vous remercie.